AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 24-10-68 848285

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE

(ARDENNES, AUBE, HAUTE-MARNE, MARNE)

5, Place Paul Jamot - 51-REIMS - Tél. 47.22.87

ABONNEMENT ANNUEL : 25 F

C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W

Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

ANNEXE AU BULLETIN n° 97 d'octobre 1968 — 21 octobre 1968

ARBRES FRUITIERS

INFORMATION

Traitement d'automne - Pommier

Dans notre bulletin du 30 septembre 1968, nous avons attiré l'attention des arboriculteurs sur la nécessité d'effectuer un premier traitement cuprique sur quelques espèces fruitières dont la chute des feuilles avait commencé.

Il est recommandé de réaliser sur pommier la même application cuprique à la dose de 500 à 700 g. de cuivre métal par hectolitre sur les variétés dont le feuillage tombe, afin de protéger celles-ci d'infection possible par le chancre commun (Nectria), à l'heure actuelle en pleine fructification. Un second traitement devra être effectué à la chute totale du feuillage.

Nous rappelons que les périthèces du Nectria présents sur les chancres en début d'automne, émettent jusqu'au printemps des ascospores, aussi est-il prudent de cicatriser très rapidement toute plaie de taille à l'aide d'un désinfectant adéquat pour prévenir tout risque d'infection par ce champignon.

GRANDE CULTURE

INFORMATION

Lutte contre les limaces

Faisant suite à un été frais et pluvieux l'automne relativement doux et humide se maintient favorable à la pullulation des limaces.

Si les colzas d'hiver n'ont pas eu trop à souffrir de ces mollusques par suite d'un rapide départ de la végétation, des dommages sont à redouter sur les prochaines emblavures de céréales.

/...

P 259

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE · Directeur-Gérant L. BOUYX

Pratiquement, seul, l'alcool solidifié ou métaldéhyde présente de l'intérêt pour lutter contre ces ravageurs. Les produits colorants herbicides couramment utilisés dans les céréales sont également actifs mais ils s'utilisent sur des cultures à un stade tel (au moins 3 feuilles) que les plus graves dégâts ont déjà été occasionnés.

L'alcool solidifié peut être mis en oeuvre :

- soit en poudre mélangée à du son, sur la base de 50 g. d'alcool par kg de son ; l'ensemble étant humidifié avant l'emploi pour rendre le son "motteux".

- soit sous forme de granulés tout préparés à 5 % d'alcool méta

- soit d'une poudre pour bouillie, pulvérisée sur les cultures à protéger.

Les appâts sont épandus à la volée ou au semoir centrifuge. Suivant l'importance de la pullulation et donc du risque pour la culture les granulés seront utilisés à 20-40 kg à l'hectare et les appâts au son à 30-60 kg.

Alors que les appâts conservent une efficacité relativement longue, de l'ordre de plusieurs jours, parfois même plus d'une semaine, le produit apporté par pulvérisation est fugace. Il importe donc de le mettre en oeuvre par temps doux et humide, favorable à la sortie des limaces et alors qu'il n'y a pas à redouter de pluies.

Lorsqu'il s'agit d'établir un "barrage" en bordure de pièce contiguë à une friche, à un fourrage artificiel, etc.. servant de refuge aux limaces, il est préférable d'avoir recours aux appâts qui seront alors disposés sur une ligne en petits tas de la valeur d'une poignée, espacés de 1 m. à 1,50 m.

Les Contrôleurs chargé des Avertissements Agricoles.

l'Inspecteur chargé de la Circonscription Phytosanitaire "Champagne"